

Compte-rendu du conseil d'école de l'école primaire Albert Camus du 04 Novembre 2011

Membres du conseil présents ce jour :

- Mme Gaultier, directrice et enseignante
- Mme Soulas, adjointe au maire chargée des affaires scolaires
- Mmes Bergamasco, Berruyer, Colin, Cosqueric, Fleury, Hatemoglu, Kalfon, Lechevalier, Maati, Peyras, Surmont, les enseignantes.
- M. Million, l'enseignant.
- Pour la FCPE : Mmes Faily, Diot – M. Fourcot.
- Pour la PEEP : Mmes Le Galloudec, Orvoen, Mateos, Turco.
- Parents délégués indépendants : Mmes Laouni ; Boucher.

Avant toute chose, l'assemblée explique la présence de 2 parents n'appartenant à aucune des deux fédérations élues au conseil.

Etant donné qu'il y a 11 sièges à pourvoir par les parents au conseil de l'école Camus, les résultats des élections des représentants des parents au conseil d'école tenues le 14 octobre 2011 ont attribué 6 sièges à la FCPE et 5 sièges à la PEEP.

Sur la liste présentée par la FCPE, seules 4 personnes étaient inscrites ce qui laissait 2 sièges vacants. Les textes précisent que dans ce cas, ces sièges vacants peuvent être attribués à tout parent indépendant d'une fédération souhaitant siéger au conseil et se manifestant dans les 5 jours suivant les élections. Trois personnes se sont présentées à l'inspection et un tirage au sort a eu lieu.

Deux personnes indépendantes ont donc été nommées : Mme LAOUINI Patricia et Mme BOUCHER Maria.

Tous les sièges pouvant être occupés par les parents d'élèves sont donc pourvus pour l'année scolaire.

1°) Le point sur la rentrée.

a) - Cette année, l'effectif de l'école est de 290 élèves qui se répartissent en 11 classes, soient 2 classes par niveau et 1 CE2 / CM1.

7 élèves sont en situation de handicap reconnu par la MDPH. 4 AVS (assistantes de vie scolaire) accompagnent ces élèves sur l'école et malgré un réaménagement de chaque emploi du temps, il

manque encore 8heures de présence. Un contrat d'AVS étant de 20H30 par semaine, il va être difficile d'obtenir une avs supplémentaire auprès de l'inspection. La mairie d'Epinais a fait une demande d'AVS. 3 personnes ont a priori été retenues, nous espérons que l'une d'entre elles sera affectée sur le complément de service de Camus.

b) - Mme Leroux, aide administrative de l'école l'an dernier, n'a pas eu son contrat renouvelé.

Différentes lettres ont été envoyées à l'inspection et à M le Député Maire pour reconduire son contrat ou trouver une autre aide, mais sans succès.

De ce fait, Mme Gaultier demande aux parents de bien vouloir respecter ses jours de décharge : les lundis et jeudis pour tout appel téléphonique et rendez-vous. En cas d'urgence en dehors de ces jours, on peut joindre l'école aux heures de récréation de 10h05 à 10h20 et de 15h05 à 15h20 ou bien avant 8h20. Mme Gaultier insiste pour signaler que toute absence doit être justifiée et qu'en cas d'absence prolongée non justifiée, un signalement sera fait auprès de l'inspection. Elle nous signale que de nombreux retards ont eu lieu depuis ce début d'année. Cela perturbe le travail de sa classe car dans ce cas elle est obligée de laisser ses élèves sans surveillance afin d'aller ouvrir la porte aux retardataires.

c) Les directeurs d'école ont eu une réunion avec l'inspectrice au sujet de l'enseignement des langues à l'école primaire. Il s'avère que dorénavant et malgré le désaccord de tous les directeurs, il n'y aurait plus d'intervenant en langue allemande payé par l'éducation nationale. 5 élèves sont concernés sur Camus. Parmi eux 2 élèves de CM1 ont commencé leur apprentissage de la langue anglaise, à la demande de Mme Gaultier puisque le suivi de l'enseignement de l'allemand ne sera pas assuré l'an prochain. Les 3 élèves germanistes de CM2 devraient pouvoir continuer leur apprentissage tous les mardis pendant 1 heure jusqu'en mars grâce à une assistante qui partagerait ses heures avec l'école Paul Valéry. A l'école, tous les élèves commencent l'anglais à partir du CE1. L'enseignement est assuré par les enseignants de l'école habilités à le faire et par les enseignants volontaires.

2°) Projet d'école :

Celui-ci a été validé par l'inspection de Palaiseau. Il a été choisi en rapport avec les résultats des évaluations nationales de l'an passé. Le projet concerne la maîtrise de la langue afin de permettre à tout élève de produire via la communication orale et écrite. Le thème fédérateur de ce projet est le voyage.

3°) Voyages scolaires :

Tous les parents d'élèves ont été contents d'apprendre que tous les élèves de l'école vont partir en voyage 2 jours et 1 nuit dans le cadre du projet scolaire.

Les 2 classes de CM2 vont partir en Normandie afin de travailler sur la 2^{ème} guerre mondiale les 12 et 13 mars 2012.

La classe de CM1 B part en Normandie à Espins pour travailler sur le Moyen-âge les 15 et 16 mars 2012.

Les 2 CE1 et les 2 CE2 partiront à la Base de loisirs de Buthiers dans le 77 pour travailler sur la faune et

la flore et pratiquer des activités sportives (tir à l'arc / sarbacane / escalade) les 15 et 16 mars 2012.
Le CM1A, les 2 CP, le CE2-CM1 partiront au Futuroscope les 8 et 9 mars 2012..

Une réunion aura lieu avec les parents et les enseignants pour tous les détails de ces voyages : date, financement, questions diverses. Ecole et mairie mettront tout en œuvre pour que tous les enfants puissent partir.

4°) Commande de gros matériel et travaux :

- Une grande armoire a été achetée afin d'y stocker les documents concernant les PAI. Elle se trouve dans le hall.
- L'ordinateur du bureau de Mme Gaultier a été renouvelé suite à de nombreuses pannes.
- Un nouveau réfrigérateur et une nouvelle gazinière ont été commandés par la mairie pour la salle des maîtres.
- Les classes de Mme Cosqueric et Mme Lechevalier ont été réhabilitées pendant les vacances.
- Les travaux de l'an passé au niveau des toilettes ayant été mal réalisés, le nécessaire a été fait durant les vacances (urinoirs et sols).
- Toutes les classes sont maintenant équipées d'ordinateurs avec un accès internet avec une nouvelle technologie afin d'éviter les ondes WIFI.

La mairie a donné une clef USB à tous les élèves de Cycle 3 (CE2 au CM2). Celle-ci devra les suivre jusqu'à la rentrée au collège.

5°) Problème de cantine les jours de sorties scolaires :

Lors des sorties scolaires, les enseignants doivent prévenir la municipalité 15 jours à l'avance afin que celle-ci commande le nombre de repas nécessaires pour éviter de payer des repas inutiles et de jeter de la nourriture.

Malheureusement, il y a eu dans le passé des oublis. Les enseignants d'Epinay ont tous reçu un courrier de rappel de la mairie à ce sujet .Ce courrier précisait qu'en cas d'oubli de l'enseignant, la somme perdue pour les repas non consommés serait prise sur les crédits de fonctionnement des élèves. Vu les circonstances, la directrice a voulu préciser qu'elle n'était pas responsable de la cantine. Elle souhaite reparler en conseil d'école de la prise en charge quotidienne de l'inscription à la cantine des élèves le matin qui semble trop contraignante pour les enseignants et qui ne satisfait pas du point de vue sécurité.

6°) Coopérative scolaire :

- Depuis de nombreuses années, Mme Gaultier était chargée de la coopérative scolaire. Cette année, elle a passé le relais à Mme Surmont.

- Pour l'année 2010 / 2011, les cotisations volontaires des familles se sont élevées à 6756,50€.

L'école reçu en plus 5892€ de subventions de la mairie et de la caisse des écoles, et une subvention

supplémentaire par la Lyonnaise des Eaux de 1800€ grâce au projet des classes de CP.

- Les photos ont rapporté un bénéfice de 1947,05€ à l'école.

Mme Gaultier précise que toutes ces subventions, qu'elles viennent de la mairie, des familles ou d'autres organismes sont très précieuses. Elles permettent de réaliser des projets pour le bien être des enfants (Sorties scolaires, spectacle, achat de matériel, etc...)

Le bilan et les comptes peuvent être consultés par tous les parents le souhaitant.

La Directrice et les Parents d'Elèves

PREPER